



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 30 septembre 2021

DÉLIBÉRATION

N° 96 - 30.09.2021

En exercice ...28  
Présents ..... 22  
Votants ..... 28  
Abstention ..... 0

**PÔLE RESSOURCES  
11. FINANCES  
BUDGET ANNEXE ÉCOTAXE  
Décision modificative n°1**

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN,  
Le 30 septembre,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 24 septembre 2021, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

**Délégués titulaires présents :**

**Ars en Ré :** Mme Danièle PÉTINIAUD-GROS, M. Jérôme DUMOULIN,

**Le Bois-Plage :** M. Gérard JUIN, Mme Sandrine PERCHAI, M. Jean-Pierre GAILLARD,

**La Couarde sur Mer :** M. Patrick RAYTON, Mme Peggy LUTON,

**La Flotte :** M. Jean-Paul HÉRAUDEAU, M. Roger ZÉLIE, M. Patrick SALEZ,

**Loix :** M. Lionel QUILLET,

**Les Portes en Ré :**

**Rivedoux Plage :** M. Patrice RAFFARIN, Mme Simone FOULQUIER, M. Marc CHAIGNE,

**St. Clément des Baleines :** Mme Lina BESNIER,

**Ste Marie de Ré :** Mme Gisèle VERGNON, Mme Anne PAWLAK, M. Jean-Philippe GUILLEMOTEAU, M. Didier GUYON,

**St. Martin de Ré :** M. Patrice DÉCHELETTE, Mme Chantal ZELY-TORDJMANN, M. Jean-Paul GOUSSARD.

**Délégués titulaires absents et excusés :**

Mme Annie BERGERON (donne pouvoir à M. Jean-Paul HÉRAUDEAU), M. Patrick BOUSSATON (donne pouvoir à M. Lionel QUILLET), M. Alain POCHON (donne pouvoir à Mme Lina BESNIER), M. Patrick BOURAINE (donne pouvoir à M. Jérôme DUMOULIN), M. Daniel TASSIGNY (donne pouvoir à Madame Anne PAWLAK) M. Didier LEBORGNE (donne pouvoir à Madame Gisèle VERGNON).

**Secrétaire de séance : Jean-Paul GOUSSARD**

AR PREFECTURE

017-241700459-20210930-D202196-BF  
Reçu le 05/10/2021

\* \* \* \* \*



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 30 septembre 2021

**DÉLIBÉRATION**

N° 96 - 30.09.2021

En exercice ...28  
Présents ..... 22  
Votants ..... 28  
Abstention ..... 0

**PÔLE RESSOURCES  
11. FINANCES  
BUDGET ANNEXE ÉCOTAXE  
Décision modificative n°1**

*Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-1 à L. 1612-20,*

*Vu l'instruction comptable M14,*

*Vu le Budget Primitif du budget annexe écotaxe approuvé par le Conseil communautaire du 8 avril 2021,*

*Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 13 septembre 2021,*

Considérant qu'il convient de prévoir des crédits supplémentaires pour la création de bureaux et d'une salle de réunion au Préau ;

Considérant qu'il convient de procéder dans le cadre du budget annexe écotaxe à la décision modificative n°1 suivante :

Section de fonctionnement :

Art/Chap	Dépenses	Chap	Recettes
21538 (21)	Autres réseaux	- 120 000,00 €	
2313 (23)	Constructions	120 000,00 €	
	<b>Total Dépenses</b>	<b>- €</b>	<b>Total Recettes - €</b>

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :**

- **d'approuver la décision modificative n°1 du budget annexe écotaxe de la Communauté de communes de l'Ile de Ré telle qu'elle est susmentionnée,**
- **d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Affichée le : **5 octobre 2021**

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Rappelle, que, depuis le 1er décembre 2018, il est également possible de déposer un recours juridictionnel sur l'application internet : télécours citoyens, en suivant les instructions disponibles à : [www.telercours.fr](http://www.telercours.fr)

**AR PREFECTURE**

**017-241700459-20210930-D202196-BF  
Reçu le 05/10/2021**

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRÊTÉ ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 28  
 Nombre de membres présents : ...22...  
 Nombre de suffrages exprimés : ...28...  
 VOTES - Pour : ...28...  
 Contre : ...0...  
 Abstentions : ...0...

Date de convocation : 24/09/2021

Présenté par le Président ,  
 A Saint martin de Ré, le 30/09/2021  
 le Président ,  
 Délibéré par Le Conseil Communautaire en session Ordinaire  
 A Saint martin de Ré, le 30/09/2021

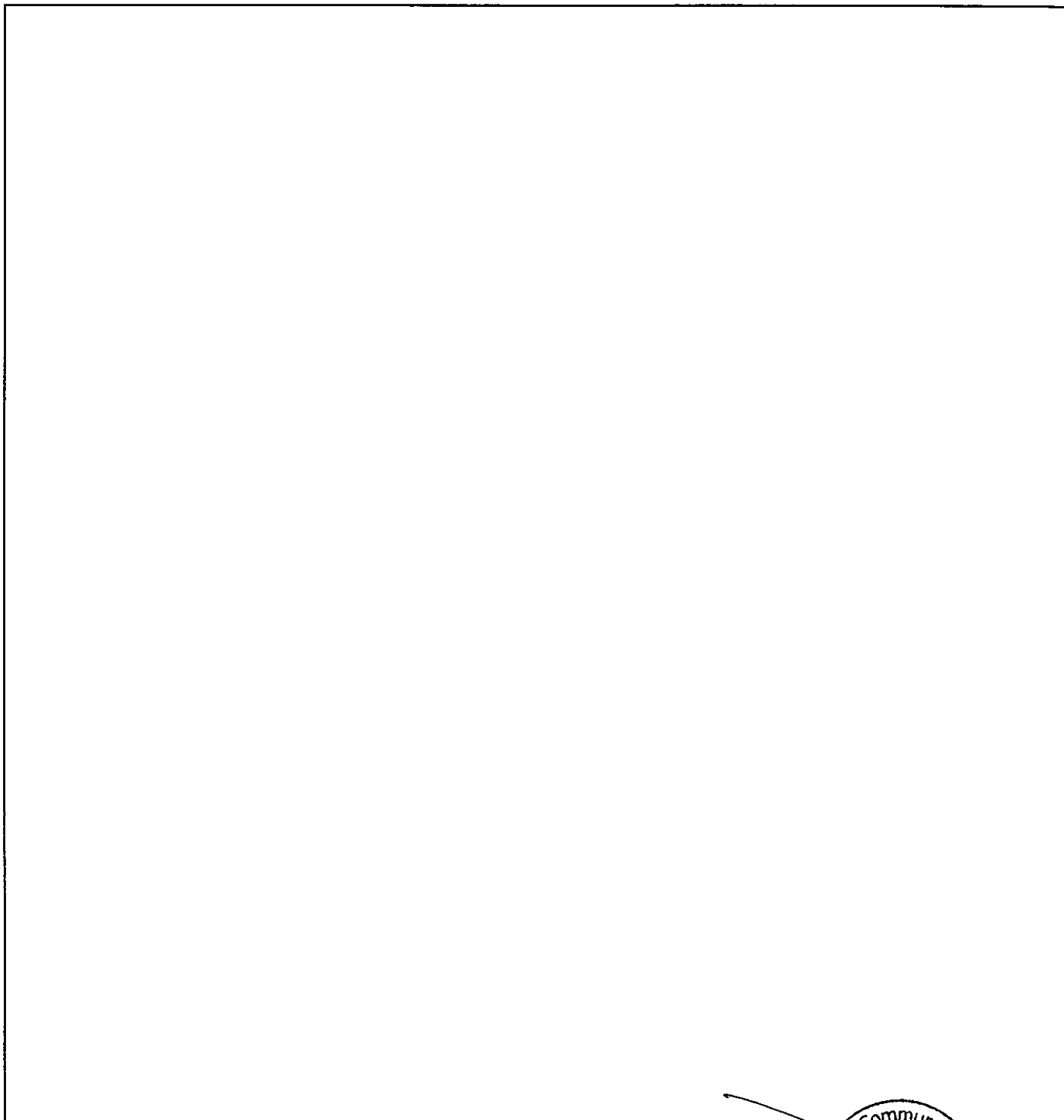
Les membres du Conseil Communautaire,

Mme BERGERON Anne	Mme BESNIER Lina	M. BOURAINE Patrick
M. BOUSSATON Patrick	M. CHAIGNE Marc	M. DECHELETTE Patrice
M. DUMOULIN Jérôme	Mme FOULQUIER Simone	M. GAILLARD Jean-Pierre
M. GOUSSARD Jean-Paul	M. GUILLEMOTEAU Jean-Philippe	M. GUYON Didier
M. HERAUDEAU Jean-Paul	M. JUIN Gérard	M. LEBORGNE Didier
Mme LUTTON Peggy	Mme PAWLAK Anne	Mme PERCHAI Sandrine
Mme PETINIAUD-GROS Danièle	M. POCHON Alain	M. QUILLET Lionel
M. RAFFARIN Patrice	M. RAYTON Patrick	M. SALEZ Patrick
M. TASSIGNY Daniel	Mme VERGNON Gisèle	M. ZELIE Roger
Mme ZELY-TORDJMANN Chantal		

AR PREFECTURE

017-241700459-20210930-D202196-BF  
 Reçu le 05/10/2021

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRÊTÉ ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le  
\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_, et de la publication le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

A Saint martin de Ré, le 30/09/2021



**AR PREFECTURE**

017-241700459-20210930-D202196-BF  
Reçu le 05/10/2021